FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Prix de la maîtrise d'ouvrage publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Edition 2015

Pour des projets d'architecture exemplaires

Proclamation des résultats

30 octobre 2015, Hôtel de Ville de Montigny-le-Tilleul (lauréate 2013)

Introduction

La Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles organise la troisième édition du Prix de la maîtrise d'ouvrage publique en Wallonie et à Bruxelles, en partenariat avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale, l'Ordre des Architectes – Conseil francophone et germanophone, la revue d'architecture A+ et le Bouwmeester Maître architecte de la Région de Bruxelles-Capitale.

Initié en 2011 (1ère édition) puis renouvelé en 2013 (2e édition), ce prix biennal met l'accent sur le processus qui aboutit à la création d'un nouveau lieu et pas uniquement sur les qualités de l'aménagement proprement dit, son 'résultat'. **Il encourage les pouvoirs publics à professionnaliser leur rôle de commanditaire – et plus largement, à endosser pleinement et à l'égard des citoyens, la 'valeur d'exemple' propre à tout investissement public. En ce sens, ce prix participe à la reconnaissance de la dimension culturelle de l'architecture, constitutive du patrimoine de demain**. Ce qui implique d'évaluer - entre autres - vision stratégique, tenue des objectifs de qualité architecturale, concertation avec les parties prenantes du projet public (auteurs de projet, utilisateurs et public) et respect des conditions du travail conceptuel développé par les auteurs de projet.

L'appel à candidatures s'est déroulé du 1er mars au 15 juillet 2015. Le jury s'est réuni pour délibérer le 2 septembre 2015. Il visait des projets régis par la loi sur les marchés publics et attenants à la livraison de sites et bâtiments dont l'usage est majoritairement public et sans intérêt commercial ou qui hébergent des activités de service à la collectivité.

19 candidats, maîtres d'ouvrage ou auteurs de projet, ont inscrit une commande publique entièrement réalisée.

Le jury avait l'occasion de primer des candidatures dans quatre catégories : **Équipement public / Logement public / Paysages et Espaces publics / Hors catégorie**. Il pouvait en outre « couronner » l'un des maîtres d'ouvrage primés pour son attitude particulièrement exemplaire par la mention spéciale « **grand prix de la maîtrise d'ouvrage publique 2015** ».

Le jury était composé de maîtres d'ouvrages publics, d'experts wallons et bruxellois et d'un expert étranger (voir composition ci-après). Il a évalué l'attitude des maîtres d'ouvrage candidats tout au long du processus de projet, depuis son émergence dans l'imaginaire du commanditaire jusqu'à son ouverture au public. Sur les dix-neuf candidatures déposées (voir la liste complète en annexe), quatre ont été récompensées par le titre de lauréat par catégorie et l'une d'elles a été couronnée de la mention spéciale.

Qualités et défauts ont été reconnus dans chacune des candidatures. L'objectif de ce prix est de rendre visible des pratiques existantes en matière de commande publique qui ont porté leurs fruits et de les diffuser.

I. Composition du jury

19 candidatures wallonnes et bruxelloises ont été déposées (voir liste complète en annexe) ; elles ont été analysées par le jury qui s'est déroulé le 2 septembre 2015.

NOM Prénom	Titre	Membre du jury en qualité de (art. 12):
Membres du jury <u>avec</u> voix délibératives :		
Damien HENRY	Architecte et Enseignant chargé de cours, Faculté d'Architecture de l'Université de Liège	**expert architecte belge, praticien et enseignant dans une faculté d'architecture en Wallonie ou à Bruxelles**
Hubert LIONNEZ	Architecte et Enseignant à la Faculté d'architecture de l'Université libre de Bruxelles	**expert urbaniste/paysage belge, praticien et enseignant dans une faculté d'architecture en Wallonie ou à Bruxelles**
Bernard ROTH	Président d'honneur de l'association "Architecture et Maîtres d'Ouvrage"	**expert « hors frontières » (président du Jury)**
Pierre HENRION	Historien de l'Art, enseignant à l'Académie des Beaux-arts de Liège, conservateur au Musée en Plein Air du Sart-Tilman, membre de la CCAP, de la Commission des Arts de la RW, et du Comité "Œuvres d'Art" du Parlement de la FW-B	**expert en art contemporain**
Pierre-Yves MAYSTADT	Directeur Général, Commune de Montigny-le-Tilleul (lauréat 2013)	**fonctionnaire communal wallon**
Gilles VANDEBROUCK	Responsable de la cellule Permis du Service de l'urbanisme, Commune de Schaerbeek (lauréat 2011 et 2013)	**fonctionnaire communal bruxellois**
Sébastien FO NTAINE	Responsable de la publication "Les échos du logement" au Département du Logement de la Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (DGO4)	**fonctionnaire régional de Wallonie**
Yves ROUYET	Responsable du département Développement territorial à l'Agence de développement territorial (ADT-ATO)	**fonctionnaire régional de Bruxelles-Capitale**
Sophie PIRSON	Chef de projets (développement de projets publics) pour le groupe d'intercommunales IDELUX, agence de développement territorial du Luxembourg belge	**représentant d'un commanditaire public**

Membres du jury <u>sans</u> voix délibératives :		
Sabine GUISSE	Chargée du Prix et du suivi de marchés d'architecture à la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles	**coordinatrice PMOP**
Charlotte LEUREUX	Architecte et enseignante à l'Université catholique de Louvain	**auteur PMOP2015**
Thomas MOOR	Chargé de la diffusion et promotion culturelle à la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles	**observateur**
Nicolas VAN OOST	Architecte, représentant	**partenaire observateur Ordre des Architectes — Conseil francophone et germanophone**
Elodie DEGAVRE, partenaire observateur	Architecte, responsable de la programmation	**partenaire observateur Revue belge d'architecture A+**
Kristiaan BORRET (excusé)	Maître architecte	**partenaire observateur Bouwmeester Maître architecte de la Région de Bruxelles-Capitale**

II. Critères d'appréciation

Le jury a évalué l'attitude des maîtres d'ouvrage candidats depuis les prémisses du projet …

(études techniques et programmatiques préalables, analyse des besoins, budgétisation, financement, formulation de la demande, implication des usagers et du public, …)

… **jusqu'au résultat** …

(dialogue avec le contexte physique et social, représentativité symbolique, dimension durable, potentialités de (ré)appropriation par la collectivité, accessibilité, réception par le public, qualité architecturale, …)

… **et tout au long du processus**.

(procédure de désignation des auteurs de projet respectueuse et axée sur la qualité, dialogue et disponibilité lors de la conception et du chantier, fédération en cas d'imprévu, gestion du budget et du calendrier, implication des usagers et du public, …).

III. Résultats et commentaires du jury

Catégorie « **Equipement public** »

Le jury a primés deux co-lauréats de la catégorie.

>>> co-*lauréat*

	Equipement public – co-lauréat
Maître de l'ouvrage	**Ville de Mons**
Projet	***Mons Memorial Museum***
Programme	Centre d'interprétation d'histoire militaire
Auteur de projet	**Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck - Pierre De Wit**
Procédure	appel d'offres restreint
Ouverture au public	Avril 2015
Localisation	boulevard Dolez 50-51 à 7000 MONS

Le projet investit le site de l'ancienne Machine à Eau par un reconditionnement du bâtiment principal et une extension. Cette dernière prend la forme de deux nouvelles ailes développées de part et d'autre du bâtiment existant via lequel est organisée l'entrée. A travers le grand volume initial toute hauteur, une passerelle lie les 1ers étages créés dans les nouveaux développements. Un lien de proximité est affirmé avec l'étang à l'arrière relation avec la création d'un sous-sol partiel ouvert sur la berge. Architecture et muséographie ont été conçues conjointement au sein d'une équipe pluridisciplinaire. La circulation muséale se définit par un fil continu permettant le brassage complet des espaces par le visiteur. L'intervention se distingue par son architecture 'muette', les grandes façades blanches de l'extension constituant un fond de scène pour le bâtiment historique.

Le jury *félicite la ville de Mons pour avoir relevé le défi d'aboutir à un outil muséal totalement maîtrisé au départ d'un patrimoine et d'une collection dispersés. Malgré un calendrier très serré, le maitre de l'ouvrage s'est distingué par sa détermination à préparer au mieux le terrain pour le développement du projet. La Ville a à cet effet mis sur pied un groupe de travail incluant de multiples experts dès les prémisses et a continué à mobiliser ce groupe pour l'accompagnement de la concrétisation du projet. Elle a également commandé plusieurs études de type programmatique, budgétaire et historique pour préciser la demande faite aux auteurs de projet. Elle a porté son choix sur une équipe d'auteurs de projet rassemblant des compétences tout aussi multiples et a déployée une énergie conséquente pour valoriser les compétences de chacun. Enfin, la concrétisation de tous ses efforts en un édifice sobre, mettant en avant le patrimoine historique et le contenu muséographique, a été particulièrement appréciée.*

>>> co-*lauréat*

	Equipement public – co-lauréat
Maître de l'ouvrage	**Institut du patrimoine wallon**
Projet	*Centre Keramis*
Programme	Centre de la céramique :
Auteur de projet	**A.M. CODELENOVI (Coton-Lelion-Nottebaert-DeVisscher-Vincentelli)**
Artiste	Jean Glibert
Procédure	procédure négociée avec publicité
Ouverture au public	Mai 2015
Localisation	place de fours bouteilles 1 à 7100 La Louvière

Keramis est l'un des projets de revitalisation de l'ancien site de la manufacture Royal Boch fermée en 2008. Trois fours à alandier, derniers témoins de l'activité passée, ont été restaurés, réhabilités et complétés par une construction contemporaine destinée à la représentation, la pratique, la communication et l'enseignement de la céramique. Le projet prend la forme d'une « peau » de béton s'enroulant souplement autour de l'atelier contenant les fours classés. Ces derniers restent disponibles pour des installations artistiques ponctuelles et leur localisation au centre du parcours les rend visibles et accessibles de toutes parts. La nouvelle « peau », investie par l'artiste intégré au processus, définit à la fois plus de 2000m² nouveaux espaces pour le centre de la céramique et une cour à ciel ouvert sur laquelle donne de plain pied la cafeteria.

Le jury *souhaite distinguer l'attitude exemplaire de la maîtrise d'ouvrage tout au long du déroulement de l'opération. L'IPW a su prendre les dispositions nécessaires à la prise en main d'une opération déjà en cours et dont elle n'était pas l'instigatrice. Confrontée à diverses problématiques, elle a su mobiliser les moyens humains et matériels afin de faire aboutir le projet dans le respect des premiers idéaux. Le jury salue également une procédure de désignation des auteurs de projet exemplaire, incluant la forfaitisation des honoraires à un taux particulièrement généreux, prenant en compte la complexité du projet et du travail à fournir. Si les incertitudes budgétaires constituaient une contrainte initiale pour les propositions architecturales, ça n'a donc pas été le cas pour le coût du service. Enfin, l'intégration d'une œuvre d'art au projet, dans sa conception et dans sa réalisation, a contribué à la bonne réception de la candidature par le jury.*

Catégorie « **Logement public** »

Le jury a primé un lauréat de la catégorie :

>>> *lauréat*

	Logement public – lauréat
Maître de l'ouvrage	**BELIRIS + Commune de Schaerbeek**
Maître d'ouvrage délégué	**RenovaS**
Projet	*Immeuble Navez-Portaels*
Programme	5 logements passifs de type familial associé à du logement social
Auteur de projet	**A.M. V+**-bureau vers plus de bien être / **MSA** – Moritz et Simon associés
Procédure	procédure négociée avec publicité
Ouverture au public	Avril 2015
Localisation	rue Portaels 158 à 1030 Schaerbeek

L'immeuble investit une parcelle d'angle en contexte urbain dense, à la fois ingrate par ses dimensions et sa géométrie, et stratégique, par sa position en entrée de ville et sa grande visibilité. La silhouette prolonge les gabarits avoisinants en un mouvement ascendant. A son point culminant, la construction atteint la hauteur des immeubles les plus hauts de la rue. En concevant ce profil, les auteurs de projet suggèrent une modification du programme initial portant à 5 le nombre initial de 3 logements. Leur ambition est de « densifier verticalement, afin d'être plus généreux horizontalement ». Les appartements présentent à ce titre une qualité rare en logement social, dépassant de 10 à 15 % la norme de surface en vigueur, possible par une économie réalisée sur les finitions. Chaque appartement occupe l'équivalent d'un niveau, et profite des quatre orientations ainsi que d'un espace extérieur privatif orienté vers le sud. Un système de demi-niveaux évite le rapport direct entre le logement et la rue et les angles du rez-de-chaussée sont « cassés » afin de minimiser l'emprise au sol, pour offrir un supplément de surface à l'espace public.

Le jury *tient à féliciter la commune de Schaerbeek pour la mécanique efficace mise en place au cours de cette opération et sur l'ensemble de ses Contrats de Quartier. A ce titre, le rôle majeur joué par son maître d'ouvrage délégué attitré, RenovaS, est à souligner. Le souci de qualité accordé à chaque volet de l'opération (architectural, programmatique ou procédural) illustre cette attitude positive vis-à-vis du projet à mener. Le jury relève également la présence d'esprit d'une maîtrise d'ouvrage qui a fait de l' 'habitabilité' l'un de ses critères d'attribution principaux. Enfin, la volonté de prendre à bras le corps la problématique urbaine difficile, et souvent ignorée, des parcelles d'angle, est à mettre en avant. Le jury identifie dans cette opération le témoignage d'une ambition publique complète, alliant considération des créateurs, attention aux usages et véritable vision urbaine structurante.*

Catégorie « **Paysage et espaces publics** »

Le jury a primé un lauréat de la catégorie – et lui a attribué aussi le « Grand prix de la maîtrise d'ouvrage publique 2015 », toutes catégories confondues :

>>> lauréat et Prix de la maîtrise d'ouvrage publique 2015

	Paysage et espaces publics – lauréat
Maître de l'ouvrage	**Commune de Molenbeek-Saint-Jean**
Projet	Place communale
Programme	espace public pluri fonctionnel partagé par les piétons, les cyclistes et les automobilistes
Auteur de projet	**a.practice**
Artiste	Joëlle Tuerlinckx
Procédure	procédure négociée sans publicité
Ouverture au public	Juin 2014
Localisation	place communale et rues du Prado et du comte de Flandre à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Le projet consiste à l'apaisement d'un espace initialement chaotique, défiguré par les travaux liés à l'enfouissement du métro et complètement abandonné aux voitures. S'appuyant sur un geste politique fort consistant à supprimer totalement le parking, l'intervention aboutit à l'application, de façade à façade, d'un revêtement minéral unique. La signalisation est bannie. La place veut être le support d'usages partagés, dans le temps et dans l'espace, tant en termes de flux que d'occupations prolongées. Le passage des voitures est toléré, et côtoie piétons et cyclistes. La grande surface plane et dégagée tantôt se fait support d'usages très multiples, tantôt se dédie complètement à l'investissement total par le marché hebdomadaire. Cette neutralité permet aussi de favoriser l'attention à l'autre. Le silence résonne jusqu'à l'œuvre de l'artiste Joëlle Tuerlinckx, qui disparaît sous le sol, laissant aux passants la liberté de se construire eux-mêmes l'image d'une œuvre, d'une place, et d'un quartier.

Le jury *tient globalement à souligner le professionnalisme de la maîtrise d'ouvrage. Il salue la commande d'études de mobilité préalables à des experts extérieurs et, dans sa suite, la position pleine de bon sens, mais pas moins courageuse, prise par le maître d'ouvrage : libérer l'espace urbain de la voiture en améliorant la gestion de sous-œuvres inexploités. La procédure de désignation des auteurs de projet est exemplaire en tous points et le jury a été particulièrement intéressé par le type de production demandé. La note d'intention illustrée par des références pas spécifiquement issues de la production des soumissionnaires avait pour avantage de convenir parfaitement à l'objet du marché tout en ouvrant la voie à des jeunes équipes. Le jury a particulièrement apprécié la façon dont une situation chaotique a été prise en charge au travers des moyens architecturaux les plus simples. Il distingue une proposition cohérente de bout en bout, qui a vu revivre non seulement une place, mais aussi tout un quartier.*

Catégorie
« **Hors catégorie** »

Cette catégorie ciblait un processus de projet répondant de façon innovante aux critères de qualité énoncés et/ou voué à la réalisation d'un projet inclassable dans les catégories précitées.

Le jury n'a pas désigné de lauréats.

III. Conclusions

Chacun des lauréats reçoit lors de la cérémonie une **plaque** à apposer sur le projet dépendant du maître d'ouvrage primé, ainsi que la publication d'un **livre** (comme en 2011 et 2013) explorant en détail les projets des maîtrises d'ouvrage primées.

Au terme de cette troisième édition du Prix, la réunion du Jury a à nouveau été l'occasion de **faire le point sur l'état du processus de la commande publique en Fédération Wallonie-Bruxelles**.

Si le nombre de candidatures est en légère augmentation depuis la précédente édition (15 candidatures en 2013), il reste encore trop faible. Ce constat invite les organisateurs à optimiser d'avantage leurs moyens de diffusion de l'appel à candidatures, dans un contexte de prolifération de prix d'architecture en tous genres.

La qualité des candidatures, elle, est en constante progression au cours des éditions, bien que la plupart des opérations, même lauréates, révèlent encore quelques points perfectibles. Si le Jury a pu découvrir dans presque toutes les candidatures des démarches positives, inventives et proactives de la part des commanditaires de projets publics, peu nombreux sont les projets candidats ayant pu bénéficier d'une qualité de maîtrise d'ouvrage constante depuis la genèse du projet jusqu'à son ouverture au public. Ce constat témoigne de la **nécessité de continuer à nourrir la culture de la maîtrise d'ouvrage publique**, notamment en proposant des outils directement appropriables par les acteurs de terrain.

Réuni le 2 septembre dernier, le jury 2015 a décidé d'encourager l'évolution en marche en primant des opérations très qualitatives bien qu'imparfaites. Il faut dire que son attitude a été confortée par la mise en place, pour la première fois cette année, d'un prix spécial « toutes catégories » lui permettant de mettre en évidence une éventuelle maîtrise d'ouvrage qui se serait montrée exemplaire de bout en bout.

Peut-être soufflée par une présidence tenue par un acteur éclairé de la maîtrise d'ouvrage publique en France, Bernard Roth, une attention toute particulière a été apportée lors de cette édition à l'adéquation entre les estimations (budgétaire et programmatique) initiales du maître d'ouvrage et leurs corollaires en fin de chantier. Elle manifeste la capacité d'un maître de l'ouvrage à définir précisément sa demande, à se donner les moyens de ses ambitions, ou plus justement, à se donner les ambitions de ses moyens. Le jury plaide pour une estimation de départ juste et réaliste, au besoin assistée par des expertises préalables. Cela permet de tenir la ligne budgétaire, mais également d'inviter les architectes à jouer dans un jeu franc et réaliste dès le stade du concours.

Une autre problématique soulevée a été celle d'un manque d'ambition, que ce soit par le faible nombre de candidatures dans la catégorie mais aussi par une faible prise en compte dans plusieurs projets, en matière d'espaces publics et de paysage. Le décret prévoyant l'intégration des œuvres d'art dans les bâtiments publics à l'occasion de travaux a aussi été jugé trop peu souvent appliqué alors qu'il est véritablement porteur d'une plus grande accessibilité de l'art au public, surtout dans les espaces publics et les lieux fréquentés par les enfants.

Enfin, les procédures de type « design an build » ont à nouveau montré leurs limites, notamment en ce qu'elles introduisent un rapport de force peu sain entre entreprises de travaux et architectes.

Ces différentes observations ont guidé les choix et réflexions du Jury tout au long de sa réunion.

Enfin, si plusieurs adaptations de forme et de fond ont déjà été apportées depuis la première édition 2011, la Cellule architecture, forte des suggestions du Jury, s'attèlera pour 2017 à encore améliorer les modalités de ce Prix de façon à toujours plus et mieux saisir et partager les outils de maîtrise d'ouvrage publique éprouvés en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Contacts :

Pauline WOUTERS

Responsable Service Communication externe
Secrétariat général
Direction Communication
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 31 85 – GSM. +32 (0)473 94 22 82 - pauline.wouters@cfwb.be

Annexe 1 : liste des 19 candidatures déposées

Sur l'ensemble des candidatures, 15 candidatures ont été déposées par le Maître d'ouvrage, 4 par l'auteur du projet. Pour ce qui est de l'origine géographique, 5 visent des réalisations situées en Région bruxelloise, 14 en Région wallonne.

• Catégorie « Equipement public »

Ville/commune [Andenne_Centre culturel]
Ville/commune [Fleurus_Académie]
Ville/commune [Mons_ Centre d'interprétation d'histoire militaire *MMM*]
Ville/commune [Mons_Accueil des minières de Spiennes*Silex's*]
Ville/commune [Philippeville_Accueil touristique et culturel *Les Halles*]
Ville/commune [Thieusies_Ecole communale]
Ville/commune [Charleroi_Hôtel de police]
IPW [La Louvière_Centre de la céramique *Keramis*]

• Catégorie « Logement public »

Ville/commune [Schaerbeek_5 logements *Navez-Portaels*]
Ville/commune [Molenbeek_16 logemts + bureau + équip. *Liverpool/Industrie*]
SLSP Visétoise d'habitations [Visé_4 logements *Containers maritimes*]
SLSP Meuse-Condroz Logmt. [Marchin_12 logements+local pédagogique *Collectif 13*]
C.P.A.S. [Walcourt_3 à 6 logemts pour familles réfugiées +resto pédagogique]
C.P.A.S. [Bruxelles _18 logements + resto social 150 cvts à Laeken]

• Catégorie « Paysage et espaces publics »

Ville/commune [Mons_ Espace public Caserne Léopold]
Bruxelles-Mobilité [Berchem-sainte-Agathe_Place Schweitzer]
BELIRIS + Ville/commune [Molenbeek-saint-Jean _Place communale]

• Catégorie « Hors catégorie »

Intercommunale IDEA [Ghlin_ château d'eau]
Intercommunale IDEA [Mons_ Incubateur urbain]

Annexe 2 : liste des copyrights des photos

(Pour toute diffusion des images jointes au dossier)

La Louviere-Keramis : Marie-Noëlle BOUTIN & Alexandre VANBATTEL
Molenbeek-Place communale : Marie-Françoise PLISSART
MonsMemorialMuseum : François BRIX
Schaerbeek-Navez-Portaels : Serge BRISON